

M. William Rompkey (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Les études déterminant les effets de la pollution sur l'environnement et la tenue d'audiences publiques sont conformes à la politique du gouvernement fédéral.

LA PÊCHE AU HOMARD DANS LE BASSIN FATTY

Question n° 1055—**M. Crouse:**

1. Où en est-on actuellement de l'expérience gouvernementale tentée en matière de pêche pour savoir s'il valait le peine de lancer la pêche au homard dans le bassin Fatty, à l'embouchure de Useless Inlet (C.-B.), en se servant des homards de la côte Atlantique?

2. a) Quel a été le coût total de ce programme d'une durée de six ans et b) a-t-il réussi?

3. Étant donné que ce programme a été planifié en deux étapes, le gouvernement a-t-il l'intention de procéder à la deuxième phase de l'expérience?

4. Le gouvernement prévoit-il des expériences similaires dans l'habitat naturel des homards au large de la côte Atlantique?

M. William Rompkey (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches): 1. L'introduction dans le bassin Fatty (Colombie-Britannique) de homards de la côte Atlantique a réussi. Les homards se sont développés au même rythme que dans leur habitat naturel et leur reproduction à l'intérieur de secteurs délimités a été menée à bonne fin. Les larves de homard survivent en nombre satisfaisant. Il n'est pas certain que ce succès encourageant en matière de biologie nous permette d'établir une industrie viable et rentable. Cette seconde phase reste encore à démontrer.

2. a)	Année	Montant
	1972-1973	\$ 15,600
	1971-1972	42,117
	1970-1971	51,013
	1969-1970	58,765
	1968-1969	64,387
	1967-1968	81,112
	1966-1967	50,940
	Total	\$363,934

b) Oui.

3. Oui, mais il faudra au moins quatre ou cinq années pour terminer la deuxième phase, étant donné qu'il faut encore un nombre considérable de renseignements océaniques.

4. Non, les travaux qui se font au large de la côte Atlantique concernant la pêche de homards sont d'une nature différente: ils consistent à surveiller et protéger une pêche existante et très importante, alors que, dans le Pacifique, il s'agit d'implanter une ressource naturelle non existante.

LES ACCIDENTS MORTELS DE BICYCLETTES

Question n° 1072—**M. Stackhouse:**

1. Combien de cyclistes ont été victimes d'accidents mortels en 1972?

2. Combien de ces accidents se sont-ils produits a) sur les grandes routes, b) dans les zones urbaines?

3. En vue de l'augmentation de 10 p. 100 des accidents mortels de bicyclettes dans les zones urbaines des États-Unis, quelles sont les

Questions au Feuilleton

mesures prises par le ministère des Transports pour étudier les conditions de sécurité des cyclistes, surtout dans ces zones?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. Nous ne possédons pas encore de données pour 1972. Des renseignements inédits recueillis par Statistique Canada révèlent que 170 cyclistes ont perdu la vie dans des accidents en 1971.

2. Nous ne possédons pas de données nationales sur le sujet pour le moment.

3. Le ministère des Transports, en collaboration avec Statistique Canada et des fonctionnaires des dix provinces, est en train d'établir un dossier sur les accidents de la route au Canada. Ce dossier contiendra, entre autres, toutes les données disponibles relativement aux accidents de bicyclette et à leurs victimes. En outre, le ministère collabore actuellement à la préparation d'une norme sur la sécurité des bicyclettes élaborée par l'Association canadienne de normalisation.

L'INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE

Question n° 1078—**M. McKinnon:**

1. A-t-on choisi l'emplacement de l'Institut océanographique qui sera construit à Victoria au coût de 5 millions de dollars et, dans la négative, le ministre peut-il assurer que le gouvernement régional local sera consulté avant l'achat du terrain?

2. En quelle année le ministre envisage-t-il que l'Institut ouvrira ses portes?

M. William Rompkey (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches): 1. La décision finale n'a pas encore été prise au sujet de l'emplacement de l'Institut océanographique qui sera construit dans la région de Victoria. Le ministre se fera un devoir d'informer le gouvernement régional local de l'emplacement de cet institut.

2. Il est encore trop tôt pour prédire la date de l'ouverture de l'Institut, étant donné que les négociations n'en sont qu'au début.

TRAVAIL—EFFECTIFS ET TRAITEMENTS

Question n° 1091—**M. Paproski:**

1. Combien y avait-il d'employés salariés à plein temps au ministère du Travail a) le 1^{er} janvier 1963, b) le 1^{er} janvier 1973?

2. Combien d'employés, pendant chacune de ces années, touchaient des traitements a) inférieurs à \$10,000, b) de \$10,000 à \$20,000, c) supérieurs à \$20,000?

L'hon. John Munro (ministre du Travail): 1. a) 639; b) 711.

	1963	1973
2. a)	594	360
b)	45	302
c)	néant	49

LA SALAISON DU POISSON

Question n° 1165—**M. Caouette (Charlevoix):**

Suite à sa déclaration du 21 février 1973, le ministre de l'Environnement peut-il indiquer a) à quels endroits de la Côte nord l'investissement pour le poisson salé sera affecté, b) quel montant est attribué à la Côte nord et c) à quel organisme ces montants seront distribués?

M. William Rompkey (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches): a) Le budget du programme de 2.1